

Souheil SAADE Candidat

au poste d'administrateur élu par et parmi
les titulaires de permis valides
de chauffeur au conseil d'administration
du Bureau du taxi de Montréal (2019-2021)



C'est en 1993 que j'ai débuté comme chauffeur de taxi à la Coop de l'ouest. Il y a donc 26 ans que j'œuvre dans ce domaine. Je connais bien les avantages et inconvénients de cette profession.

La qualité du service que nous donnons à notre clientèle est pour moi une priorité. En tant qu'inspecteur depuis plusieurs années, je m'implique au sein de ma coopérative pour que ce service soit toujours impeccable.

En 2014, nous avons dû faire face à l'arrivée d'Uber, cette multinationale sans foi ni loi, qui s'est installée en ne respectant pas nos lois. Nous avons manifesté contre cette occupation illégale. J'ai donc participé à toutes ces manifestations pour protéger nos droits, et ce, sans compter mes heures.

En 2019, le gouvernement de la CAQ a déposé le projet de loi 17 qui mettrait fin, entre autre, à la réglementation de l'industrie du taxi. Cette réglementation existe depuis les années 70 et a été créé pour que nous puissions vivre dignement de notre profession. Encore là, je participe à toutes les manifestations et actions de toutes sortes pour que la voix des chauffeurs de taxi soit entendue du gouvernement.

Je crois que mon implication et mon désir d'œuvrer pour que l'industrie du taxi, en ces jours difficiles, continue d'exister fait de moi un bon candidat pour vous représenter en tant que chauffeur.

Souheil SAADE
Candidat chauffeur